

url : <http://ugtg.org/spip.php?article1783>

Déclaration MOUVMAN NONM à propos de la grève des ouvriers de l'Euro&usine Gardel

- Actualité -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : dimanche 29 avril 2012

Mis à jour le : mercredi 29 août 2012

UGTG.org

Depuis 11 Jours les ouvriers de l'usine de Gardel sont en grève et réclament l'application de l'accord BINO.

La première question qui s'impose est la suivante : est-ce légitime ou pas ?

Nous estimons que la réponse à cette question devrait être sans équivoque pour tous : c'est OUI !
[-] Parce que cet Accord a été signé par les parties, syndicales et patronales, le 26 février 2009 avec l'aval de toutes les instances politiques (Etat, Région, Conseil Général).

[-] Parce que l'accord signé le 26 février a été annexé à l'Accord du 4 mars 2009 paraphé par toutes les instances politiques sus mentionnées et toutes les organisations syndicales, associations et partis politiques rassemblés au sein du LKP.

[-] Parce que le syndicat UGTG de Gardel a fortement interpellé toutes les instances avant l'ouverture de la campagne électorale 2012, au sujet des NAO et de la situation de l'usine de Marie Galante (les planteurs ayant été informés).

Pourquoi n'a-t-on pas alors répondu à cette interpellation ?

Personne n'a bougé.

Aujourd'hui, les ouvriers font valoir leurs légitimes revendications et nous assistons à une levée de protestation et d'injures inqualifiables, à des menaces physiques vis-à-vis des personnes, des représentants syndicaux en grève. C'est absolument inadmissible !

Tansyon ! Fo pa nou pèd lakat !

Aussi, le MOUVMAN NONM dénonce, fustige cette entreprise de division du Peuple Guadeloupéen. Cela ne peut profiter qu'aux capitalistes de Gardel en particulier et à ceux du MEDEF en général.

Les politiciens qui agitent seulement maintenant (période électorale oblige) feignent de ne pas comprendre comment se pose la question du respect d'un accord signé. Depuis des décennies, les patrons, souvent des plus grandes entreprises, mais aussi les maires, signent des conclusions à un conflit et ne respectent pas leur signature : Qui est soucieux de la souffrance et des misères faites aux salariés souvent condamnés par le tribunal pour avoir demandé l'application des accords signés ?

Annou arèt fè jà an pèyi la ! 80.000 salariées sont concernées !

Nos agriculteurs, particulièrement les producteurs, savent que le mouvement de 2009 leur a apporté un avantage considérable sur le système de l'import-export.

Nou vèlè manjè sa ki pwodui an pèyi annou !

Voilà ce qui gêne les « pwofitan » de tout acabit. La division de notre Peuple c'est le souffle qui les fait

vivre.

Unis nous vaincrons !

Lapwent , 28.04.2012

MOUVMAN NONM

Contact : 0690 818-919 / 0690 36 03 82